

DEMANDE DE LA CARTE PASS'ASSOCIATIONS

Pour qui ?

Cette carte « PASS' ASSOCIATIONS » est gratuite pour les Sommiérois et payante pour les non-résidents. Le tarif s'établit à 15 € pour une personne non-résidente et 25 € pour l'ensemble des membres d'une même famille non-résidente. Il sera délivré, selon le cas, une carte INDIVIDUELLE ou une carte FAMILLE. Les enfants (mineurs) et les étudiants seront inscrits sur la carte « PASS' ASSOCIATIONS » FAMILLE de leurs parents.

Exonération de paiement pour les étudiants qui souhaiteront bénéficier de la carte PASS'ASSOCIATION.

Cette carte « PASS' ASSOCIATIONS » est valable annuellement pour toutes les associations œuvrant sur la commune et mobilisant des locaux ou infrastructures municipales (Liste dans infos).

Comment Obtenir la Carte PASS'ASSO?

Plusieurs possibilités pour les résidents sommiérois et non sommiérois :

1-Par internet en me rendant sur le site de la Ville :

Je clique sur l'onglet Carte PASS',

Je complète le formulaire directement en ligne,

J'ai la possibilité de télécharger mes justificatifs en format PDF et/ou JPG,

- Je reçois un accusé de réception de la mairie récapitulant ma demande et les pièces jointes,
- Je peux faire parvenir mon règlement via courrier postal accompagné de l'accusé de réception,

Je reçois directement ma carte PASS' ASSO par voie postale !



Je n'ai pas la possibilité de scanner mes documents et de les télécharger

- Je complète le formulaire directement en ligne,
- Je reçois un accusé de réception de la mairie récapitulant ma demande et les pièces jointes,
- Je suis informé par le service de la mairie lorsque ma Carte PASS' est disponible,
- Je présente mes justificatifs directement à l'accueil de la mairie ainsi que mon règlement en venant retirer ma carte PASS'.



2-Je n'ai pas la possibilité de me connecter sur internet : quelle solution ?



2.1 Les lieux de délivrance :

Pour les adhérents **domiciliés à Sommières** :

à l'accueil de la Mairie **ou** au complexe sportif de la Royalette, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00,

Pour les adhérents **non domiciliés** à Sommières :

à l'accueil de la Mairie, du **mardi au jeudi de 9H00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30, le lundi de 14h00 à 16h30, et le vendredi de 8h30 à 11h30 –13h30 16h00.**

Pour les non-sommiérois, le paiement de la carte « PASS' ASSOCIATIONS » peut se faire par **chèque** à l'ordre du « Trésor Public » **ou en espèces.**



A partir du mois de juillet et jusqu'au mois d'août inclus, la mairie sera ouverte uniquement les matins de 9 heures à 12 heures.

Vous aurez la possibilité de déposer votre formulaire complété et vos justificatifs dans la boîte aux lettres

Liste des associations concernées par le dispositif : (hors associations à caractère social)

- Aïkido Club de Sommières
- Association Culturelle Marocaine
- Association Sportive de Sommières (foot)
- Badminton Of Sommières
- Choum-Compagnie
- Créa Danse
- Culture Danse Evasion
- Fighting Academy Sommières
- Handball Club Sommiérois
- Judo Club Dojo Sommiérois

- La Gymnastique Volontaire
- La Vidourlenque
- Le Bon Temps
- L'Echiquier du Vidourle
- Ma vie
- Mieux être par le yoga
- Roc Passion
- Rugby Club du Pays de Sommières
- Sommières CTT (Tennis de Table)
- Sommières Poing 30 (Boxe)

Facultatif : vous pouvez sélectionner la ou les associations de votre choix.

CONTACTS UTILES

Accueil Mairie
Service des Sports
Service Associations

04 66 80 88 00
06 20 62 64 36
04 66 80 89 82

population@sommieres.fr
sports@sommieres.fr
associations@sommieres.fr

1- Formulaire à compléter et à remettre à la mairie

Rappel : pour les adhérents **domiciliés à Sommières** : à l'accueil de la Mairie ou au complexe sportif de la Royalette, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00,

JE SOUHAITE LA CARTE PASS'ASSO :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Je suis domicilié à Sommières | <input type="checkbox"/> Je ne suis pas domicilié à Sommières |
| <input type="checkbox"/> Demande de carte PASS'INDIVIDUELLE | <input type="checkbox"/> Demande de carte PASS'INDIVIDUELLE (15€) |
| <input type="checkbox"/> Demande de carte PASS'FAMILLE | <input type="checkbox"/> Demande de carte PASS'FAMILLE (25 €) |

Partie réservée au service de la mairie :

Chèque **Espèce** **Vérification des justificatifs**
Nom de l'émetteur du chèque

Bénéficiaire :

Nom : Date de naissance :
Prénom :
Adresse :
.....
.....
.....
.....
Téléphone : mail :

Pour une demande de carte FAMILLE :

Membre 2

Nom/Prénom.....
Né(e)le.....

Membre 3

Nom/Prénom.....
Né(e)le.....

Membre 4

Nom/Prénom.....
Né(e)le.....

Membre 5

Nom/Prénom.....
Né(e)le.....

POUR INFORMATION :
**Vous aurez la possibilité de retirer la carte PASS'ASSO
lors de la matinée des associations**

MATINEE DES ASSOCIATIONS
le 9 septembre 2017 parking du Vidourle

Comme chaque année la mairie invite les associations sommiéroises à présenter leurs activités pour une rentrée sportive, culturelle, artistique, sociale ou de loisirs :

Samedi 9 septembre 2017 sur le parking du Vidourle (face à la passerelle), de 8h30 à 12h30.

Les associations donneront leur programme et tous les renseignements nécessaires pour l'année scolaire 2017/2018: (conditions d'adhésion et de pratique des activités, lieux, horaires.

Nous vous informons qu'à cette occasion un espace sera dédié à la délivrance de la carte PASS'ASSOS, pour les futurs adhérents des associations concernées par le dispositif.

L'adjoint délégué aux Associations, les services associations et sports de la commune seront également présents sur le stand d'accueil de la ville.

En cas de mauvais temps, la manifestation sera maintenue, mais sera déplacée sous la halle de « l'ancien de Champion ».

Venez nombreux !